



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

Sous-direction du recrutement

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré

Troisième concours du CAPES/CAFEP d'anglais
Session 2013 exceptionnelle

Remarques du jury relatives à l'admissibilité

Rapport présenté par Frédéric Chotard
IA-IPR d'anglais, président du jury

Ce rapport est établi sous la responsabilité du président du jury

Ce rapport intermédiaire fait suite au calendrier spécifique de la session dite « exceptionnelle » du 3^e concours du Capes/Cafep d'anglais, la session d'écrit s'étant déroulée au printemps 2013, pour des oraux qui doivent se tenir au printemps 2014. Pour les candidats qui souhaitent passer les épreuves écrites de la session 2014 du Capes renouvelé, nous soulignons ici certains éléments saillants observés dans les copies, afin d'en dégager des conseils pour l'avenir.

Je remercie chaleureusement le jury pour son efficacité et pour le grand soin qu'il a pris à évaluer l'ensemble des copies, dans le moindre détail. Les remarques qui suivent constituent un bilan collectif, mis en forme par Mme Zimmer (version), M.Amard (ECT) et M.Cloutour (thème), que je remercie particulièrement.

Le rapport complet habituel du jury sera mis en ligne au terme des épreuves d'admission du printemps 2014.

Le président du jury,
F.Chotard

TRADUCTION

Thème

Le jury a été heureux de lire des traductions qui, dans l'ensemble, ont montré cette année que les candidats tiennent compte des conseils exprimés dans les rapports précédents, qu'ils se sont préparés et accordent une attention particulière aux points suivants :

Structure de la phrase

Une bonne traduction colle au plus près du texte. Il est donc inutile de reformuler ou de développer par des phrases explicatives pour montrer que l'on a compris. Ainsi, « En passant par la cuisine... » ne doit pas devenir “*Catching her in the corridor next to the kitchen...*” ; « Nos conversations » ne devrait pas être ré-écrit en “*The conversations I had had with her father*”. De même, « présenter mes condoléances » (en anglais, on notera la proximité orthographique de *condolences*) a été largement sur-traduit par un candidat par “*I uttered some words in order to encourage her because of the sadness aroused in such circumstances of mourning*”.

Si les circonstances linguistiques ne l'imposent pas, le texte ne sera ni ré-écrit, ni ré-organisé, et l'ordre des propositions sera respecté.

Ponctuation

Le texte présente une partie dialoguée et les normes de ponctuation sont différentes entre les deux langues. En voici un exemple (lignes 20-23) :

- Il se préservait beaucoup, conclus-je.
- De quoi ?

Miranda semblait exaspérée. Elle insista :

- Ou de qui ?

En français, chaque réplique est introduite par un tiret long. En anglais, on utilisera les guillemets et ceci, exclusivement pour le dialogue :

“He would protect himself a lot,” I concluded.

“From what?”

Miranda seemed exasperated. She insisted:

“Or from whom?”

Recommandations

Les bonnes traductions ont été aussi le fait de candidats qui :

- se relisent (et évitent, par conséquent, d'être sanctionnés lourdement pour des segments non traduits).
- mémorisent des listes de faux-amis (*sympathy* ≠ « sympathie »).
- connaissent les mots transparents et maîtrisent leur orthographe (*independent*, *condolences*, *personal*, *literature*).
- révisent les verbes irréguliers avant le concours ; nous avons sanctionné notamment cette année **shaked* – **telled* – **buyed* – **knowed*. De telles erreurs ne passeraient pas inaperçues auprès des élèves.
- évitent de donner l'impression au correcteur qu'il s'agit d'un brouillon en

soignant leur écriture, en opérant des choix, et en ne proposant jamais plusieurs traductions.

- font une lecture précise du texte source (*affectation* n'est pas *affection* : deux mots différents seront traduits par deux mots différents mais, à l'inverse, les répétitions voulues par l'auteur – *littérature et whisky* – seront conservées).

Cette année, le jury a pris plaisir à lire de bonnes traductions.

Version

Texte : Julian Barnes, *The Sense of an Ending*, Vintage Books, 2011

Tout d'abord le jury se félicite d'avoir trouvé de très bonnes versions révélant un sens certain de la traduction, de la finesse et des choix judicieux. Les remarques qui suivent ont pour but d'aider les futurs candidats au 3^e concours du Capes, notamment en attirant leur attention sur certains points primordiaux pour réussir l'exercice de la version.

Il va de soi que les copies doivent être lisibles. Attention donc à la qualité de l'écriture qui peut parfois rendre la correction très ardue. De même les ratures sont à proscrire. Il est vivement recommandé de sauter des lignes pour aérer la présentation.

Par ailleurs, qui dit traduction dit choix : il faut donc proscrire les [] ou autres ajouts de traduction. Enfin, les ECT (explications des choix de traduction) ne sont pas à traiter dans le corps de la version, même en encarts, et le titre de l'ouvrage n'est pas à traduire.

Les prénoms (dans cette version « *Veronica* et *Jack* »), ne doivent pas être francisés ou comporter d'accents. « *Veronica* » ne devait pas devenir **Véronique* pas plus que **Véronica*. De même les incohérences sont à proscrire avec des propositions erronées telles que **Véronique et Jack* ou **Veronica et Jacques*. Par ailleurs les accents doivent être clairement marqués, aigus, graves ou circonflexes, et tout accent « à plat » est compté comme faute.

La maîtrise de la grammaire élémentaire est évidemment un pré-requis : formes verbales, conjugaisons, temps et accords pour éviter des traductions telles que * *de ne pas remarquée*, **qui ce passées*, **toutes ces action*. De grosses confusions ont été relevées notamment entre les formes *eut* et *eût* : « *after the paterfamilias had locked up* » devait être traduit par *après que le pater familias eut tout verrouillé*, *après que* devant être suivi de l'indicatif et non du subjonctif.

À cet égard, alors que certains candidats ont prouvé qu'ils maîtrisaient le bon usage de la préposition *malgré* (on ne dit pas **malgré que* ou **malgré m'avoir invité*) et de la conjonction de subordination *bien que* suivie du subjonctif et non pas de l'indicatif, beaucoup trop d'erreurs ont été par ailleurs relevées dans les copies.

Faire une bonne lecture du texte et se poser les bonnes questions s'avère toujours efficace pour éviter de traduire « *world affairs* » comme **le monde des affaires* au lieu des *affaires du monde*. La ponctuation quant à elle doit être respectée et ne pas être prétexte à un réagencement du texte, voire une réécriture parfois.

Les candidats doivent également veiller à rendre les images du texte d'origine . Ainsi, « *by-play* » traduit en **jeu* seul ne suffisait pas. La bonne compréhension du sens du texte doit éviter des images aberrantes telles qu' **une femme du Moyen Age* ou **sortie du Moyen Age* pour « *deep into middle age* » (qui faisait référence au fait d'*avoir une bonne cinquantaine d'années*), des **cheveux attachés sur son grand front* pour « *hair tied off her high forehead* » ou encore des **cernes* ou *cicatrices de couleur* pour « *colourful scarves* ».

C'est au sens qu'il faut tout d'abord porter attention en veillant à traduire tous les mots sous peine d'être pénalisés pour non-traduction. « *Though* », par exemple, présent dans « *though whether this was the cause, or the consequence* » devait être traduit, qu'il le soit par un *même si*, *bien que* ou *quoique*.

Enfin le jury attend que le vocabulaire de base soit connu : « *husband* » n'est pas

un *père, « *opera* » ne doit pas se transformer en *apéro et « *cuddle* » a donné lieu à des traductions passant par *bouilloire, *brioche, *chocolat ou *tisane et autres. « *Over* » de « *over supper* » ne pouvait pas se traduire par *sur ou *au-dessus mais bien par *au cours du dîner* ou *durant le dîner*. Les candidats ne doivent pas hésiter à traduire ce qui est proposé dans le texte original, quand le sens assure que c'est bien ce dont il s'agit : « *constipated* » était bien *constipé*, à traduire sans guillemets.

Une lecture attentive du texte et une relecture soigneuse permettront aux candidats d'éviter des aberrations mais également des incohérences dans certaines copies par ailleurs bonnes. Par exemple des *mi-souvenirs ou des imprécisions telles que *souvenirs vagues pour « *half-memories* ».

C'est avec plaisir que le jury a trouvé des traductions ou passages finement traduits dénotant un sens certain de la traduction. Entre autres « *self-serving* » a été habilement rendu par des traductions comme *susceptibles de flatter mon ego* ou encore *pouvaient être utilisés à mon avantage*.

Même si certains passages présentaient des inexactitudes, le jury a apprécié les efforts louables de nombre de candidats. Ainsi les « *hot cuddles* » ont souvent pu donner lieu à des inexactitudes (des *étreintes chaleureuses) mais sans tomber pour autant dans des images ridicules, et ont été fort bien traduits par exemple en *étreintes torrides* ou *fougueuses*.

Par ailleurs, « *an object of mild curiosity* » a offert des traductions allant d' *un objet qui suscitait une vague curiosité* à *un objet suscitant vaguement la curiosité*. « *All the by-play* », quant à lui, a été habilement traduit en *tout ce qui se jouait autour d'elle* ou *tout ce qui se tramait en coulisse*. « *My social and intellectual credentials* » a été fort bien rendu par *mes antécédents intellectuels et sociaux* ou *mes références intellectuelles et sociales*.

Nous ne saurions trop conseiller un entraînement régulier à cette démarche de traduction, associé à une lecture tout aussi régulière d'œuvres littéraires variées.

CHOIX DE TRADUCTION

Introduction et spécificité de l'épreuve

L'explication de choix de traduction (ECT) constitue depuis la session 2011 l'une des composantes de l'épreuve d'admissibilité de traduction commune aux CAPES Externe et 3^e concours.

Les futurs candidats se reporteront donc aussi avec profit au rapport du concours du CAPES Externe session 2013 exceptionnelle pour une explication détaillée des attentes méthodologiques et techniques partagées par le jury du concours 3V exceptionnel.

Néanmoins, à la correction des copies et au regard de l'amplitude des résultats obtenus, des remarques spécifiques au concours 3V exceptionnel 2013 s'imposent et font l'objet de ce qui suit.

Remarque liminaire

Il demeure judicieux de commencer l'épreuve par l'explication de choix de traduction (ECT) car elle permet de se poser des questions sur la traduction des segments soulignés, bien évidemment, mais également sur le texte environnant ces segments. Cette approche permettra au candidat d'éviter des contresens doublement pénalisants; dans l'exercice d'ECT en lui-même, et dans la version. Le jury recommande également plusieurs lectures de l'intégralité du texte à traduire avant de composer sur l'ECT.

Concernant la méthode

Lors de la session exceptionnelle du printemps 2013, les candidats ont eu à analyser trois segments soulignés dans le texte de version. La consigne faisait clairement apparaître les enjeux et la structure de l'ECT qui, rappelons-le, est un exercice à part entière et ne peut en aucun cas être inséré dans des encadrés au fil de la version :

« Vous décrierez et identifierez d'abord les marqueurs et/ou structures que comportent les segments soulignés dans le texte. Vous formulerez ensuite une problématique sur laquelle vous vous appuyerez pour rendre compte des valeurs et effets de sens véhiculés par ses formes dans leur contexte d'apparition. Vous pourrez procéder pour cela aux manipulations que vous jugerez nécessaires. À partir de votre analyse, vous proposerez enfin, pour chacun de ces segments, une ou plusieurs traductions en français dont vous justifierez le choix en adoptant une démarche contrastive. »

Le jury a donc naturellement apprécié les copies où la volonté de suivre la consigne était manifeste, basée sur des connaissances linguistiques solides.

Certains éléments attendus font encore trop souvent défaut. Une description doit être exhaustive, une problématique explicitée. Le jury n'a pu que sanctionner l'absence d'analyse linguistique et de manipulations, au profit de remarques sur le style de l'auteur : *« Je pense que l'auteur n'a pas de raison particulière pour écourter sa phrase, cela ne change pas le sens. Cela permet juste une jolie tournure »*, allant parfois jusqu'à l'analyse psychologique des personnages déjà dénoncée dans le rapport du concours 2012.

Enfin, certaines copies, rares heureusement, n'aboutissaient à aucune proposition de traduction, privant par-là même le candidat de toute possibilité de justification des choix finalement opérés.

En outre, le jury rappelle que chaque segment souligné est à étudier séparément.

Toute tentative de regroupement dans une forme synthétique s'apparentant à l'épreuve sur dossier de l'oral, pour aboutir à une conclusion commune aux trois, est artificielle, inadaptée, et naturellement pénalisante. Une des clés d'un traitement réussi de l'exercice est donc une approche séquentielle, méthodique, et clairement identifiable. À cet effet, l'utilisation de schémas peut d'ailleurs s'avérer éclairante. L'emploi de couleurs n'est cependant ni utile, ni souhaité.

Problématique

La consigne invitait les candidats à formuler une problématique :

« Vous formulerez ensuite une problématique sur laquelle vous vous appuyerez pour rendre compte des valeurs et effets de sens véhiculés par ses formes dans leur contexte d'apparition. »

D'une part, le terme « problématique » s'entendait naturellement par problématique linguistique, et la majorité des candidats a tenté de répondre à cette attente. D'autres ont choisi à tort de lier le terme problématique à une analyse littéraire ou stylistique qui est hors du cadre de cette épreuve.

D'autre part, le rapport de jury 2012 avertissait ainsi les futurs candidats :

« Les segments soulignés dans la version de la session 2012 illustrent chacun des trois grands domaines d'étude : le groupe nominal, le groupe verbal et l'énoncé complexe. Toutefois, cette répartition n'est pas obligatoire, et n'augure pas des segments qui seront proposés lors des sessions futures. »

Les éléments proposés en 2013 ne couvraient pas les « trois grands domaines », ce que les candidats ne sont pas toujours parvenus à identifier en raison d'une analyse défailante. Dès lors, sans doute en raison d'une lecture probablement biaisée par la recherche d'un groupe nominal (GN) à tout prix, le segment « *there was more questioning* », proposition indépendante dans un énoncé complexe, a souvent été perçu comme devant nécessairement se rapporter au groupe nominal. Ce faisant, seul « *more questioning* » a été traité, faisant l'impasse sur la structure existentielle « *there was* » qui était au cœur de la problématique. L'absence de soulignement sous les termes « *of my social and intellectual credentials* » aurait dû être le signe avertisseur que « *more questioning* » n'était pas central. Aussi, seuls les candidats ayant procédé à une véritable analyse de l'ensemble du segment souligné ont pu répondre de façon satisfaisante.

La linguistique au cœur de l'exercice

L'ECT repose essentiellement sur la capacité des candidats à décrire et analyser linguistiquement un phénomène particulier proposé à leur attention.

Les mots pour le dire

Le jury est ouvert aux diverses terminologies en usage et accepte par exemple, des expressions alternatives telles que « *instaure un repérage fictif* », « *imaginaire* » ou « *décroché* ». Ou encore « *travailler le nœud prédicatif* » et « *modifier la relation sujet-prédicat* ». La limite de sa tolérance est cependant atteinte lorsque dans un segment tel que « *Had we been in a novel* », certains candidats décrivent une inversion du sujet et du verbe - *V + S. Plus qu'une erreur de terminologie, il s'agit ici d'une erreur d'analyse ou d'un manque de connaissances inexcusable de la part d'un futur enseignant d'anglais.

Connaissances grammaticales de base

La nécessité de connaître les verbes irréguliers et ce que recouvrent leurs formes est rappelée chaque année, et ici même au sein la partie consacrée aux traductions. Elle est absolue. Est-il acceptable qu'un candidat aspirant à enseigner l'anglais écrive que « *did* est le prétérit de *to be* », ou tel autre que « *there was* » est au *present perfect* ?

Parallèlement, une connaissance minimale des composants de la phrase et de leurs fonctions est attendue. Pour illustration, dans « *there was more questioning* », les candidats qui sans autre forme de procès, ont vu dans « *more questioning* » le COD de la copule *be* sont heureusement l'exception. La connaissance et la maîtrise des termes doivent être prouvées par des manipulations pertinentes, ce que certains candidats ont fort bien compris et mis en pratique à leur profit.

Ne pas affirmer sans prouver doit être la règle. Par conséquent, décrire d'emblée « *did* » dans « *as did her husband* » comme un « verbe » menait non seulement à ignorer une partie de la problématique – verbe, auxiliaire ou proforme ? – mais obérait toute possibilité de manipulations qui auraient démontré que *did* = V était faux dans ce contexte. Il ne s'agit en aucun cas de plaquer un ensemble de connaissances, mais bien d'explorer les possibles afin de conclure une démonstration.

Le contexte

La règle générale veut que l'étude des segments soulignés soit, sauf cas exceptionnel et éclairant, limitée à ceux-ci. Le jury a néanmoins apprécié les travaux qui soulignaient que « *did* » dans « *as did her husband* » ne pouvait être expliqué que par la reprise anaphorique du prédicat < appear to me deep into middle age >, cotexte à gauche. De même, il a bonifié le repérage de l'émission d'une hypothèse impossible dans « *Had we been in a novel* » lorsqu'elle était confirmée par le segment « *But we weren't.* », contexte à droite, cataphore.

L'erreur fréquemment rencontrée durant cette session est la production de gloses et de paraphrases sans rapport avec la problématique ou une véritable analyse (cf. supra, problématique).

La proposition de traduction

L'aboutissement de l'ECT est bien sûr une proposition justifiée de traduction en français, et peu de candidats n'ont pas tenté d'étayer leur choix. Néanmoins cette justification ne devait pas être présentée comme purement formelle et vague : « *parce que c'est fidèle à l'effet provoqué* », et encore moins tourner à l'absurde par la récitation de la conjugaison française équivalente, à toutes les personnes : « *je faisais, tu faisais, il faisait, etc.* ». Les propositions de traduction étant la conclusion de leur réflexion linguistique, les candidats des sessions futures veilleront également à ne pas rajouter d'analyses après celles-ci.

Qualité de la langue française

Outre la maîtrise des concepts et des termes linguistiques, la capacité à exprimer clairement un cheminement intellectuel est un atout essentiel pour un enseignant. Cette qualité doit transparaître dans l'ECT et figurait cette année encore dans les meilleures copies. La concision, la précision, et la rigueur ont été appréciées. Par ailleurs, le français était globalement d'assez bonne facture. Au cours de cette session exceptionnelle, le jury a donc eu le plaisir de lire de bonnes copies.

Recommandations pour la session 2014

Si certains éléments formels sont appelés à évoluer dans le nouveau format du concours, il restera attendu des candidats qu'ils se livrent à une approche analytique,

raisonnée et informée de différents phénomènes linguistiques. Il est donc vivement recommandé aux futurs candidats de lire également le rapport de l'explication de choix de traduction des sessions 2011, 2012 et 2013, qui leur seront d'une utilité certaine pour appréhender l'exercice. La consultation fréquente d'ouvrages de grammaire (voir bibliographie indicative ci-dessous) leur permettra également de se familiariser avec des méthodes d'analyses et des éléments théoriques qu'ils pourront mettre à profit lors de l'épreuve. Pour finir, le jury leur recommande de s'entraîner régulièrement à cet exercice afin d'acquérir une méthode et une démarche cohérentes, rapides et efficaces.

Références bibliographiques

- Adamczewski, H. *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris : Colin, 1982.
- Bouscaren, J. et al. *Analyse grammaticale dans les textes*. Paris : Ophrys, 1998.
- Chuquet, H. & Paillard, M. *Approche linguistique des problèmes de traduction*. Paris : Ophrys, 1989.
- Cotte, P. *L'Explication grammaticale des textes anglais*. Paris : P.U.F., 1996.
- Delmas, C. et al. *Faits de langue en anglais*. Paris : Didier-Érudition, 1997.
- Gardelle, L. et Lacassain-Lagoin, C. *Analyse linguistique de l'anglais – Méthodologie et pratique*. Rennes : P.U.R, 2013
- Garnier, G. et Guimier, C. *L'Épreuve de linguistique au Capes et à l'agrégation d'anglais*. Paris : Nathan, 1997.
- Guillemin-Flescher, J. *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*. Paris : Ophrys, 1981.
- Huddleston R. & Pullum G. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press, 2002.
- Joly, A. et O'Kelly, D. *Grammaire systématique de l'anglais*. Paris : Nathan, 1989.
- Ranger, G. et Vallée, M. *Making Sense. Méthodologie pour l'analyse des faits de langue*. Éditions du temps, 2004.
- Lapaire, J.-R. et Rotgé, W. *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Toulouse : P.U. Mirail, 1991.
- Lapaire J.-R. et Rotgé, W. *Réussir le commentaire grammatical de textes*, (Nouvelle édition). Paris : Ellipse, 2004.
- Larreya, P. et Rivière, C. *Grammaire explicative de l'anglais*. 4ème édition. Paris : Longman France, 2010.
- Oriez, S. *Syntaxe de la phrase anglaise. Licence-Master-Concours*. Rennes : P.U.R, 2009.
- Souesme, J.-C. *Grammaire anglaise en contexte*. Paris : Ophrys, 1992.

Les candidats peuvent également consulter le rapport du Capes Externe d'Anglais, qui contient des conseils et références bibliographiques supplémentaires, ainsi qu'une proposition de correction de l'épreuve de choix de traduction (cette épreuve est identique à celle du CAPES externe).